

Plan d'études
Niveau Master
Islam et société
Programme d'études approfondies - 90 crédits ECTS
2018

1. Bases légales

Le présent plan d'études s'appuie sur les règlements suivants :

- 1) Les Statuts du 8 mars 2018 de la Faculté des lettres et des sciences humaines de l'Université de Fribourg.
- 2) Le Règlement du 8 mars 2018 pour l'obtention du bachelor et du master à la Faculté des lettres et des sciences humaines.
- 3) Les Statuts du Centre Suisse Islam et Société (CSIS) du 23 novembre 2015.

2. Description du programme

2.1 Description générale du programme

Le programme d'études approfondies à 90 crédits ECTS (y compris le mémoire de Master) nommé « Islam et société » est un programme d'études offert par le Centre Suisse Islam et Société (CSIS), programme rattaché à la Faculté des lettres et des sciences humaines de l'Université de Fribourg.

En tant qu'institut interfacultaire, le CSIS poursuit avec son programme d'études une approche interdisciplinaire. Le programme est consacré aux interactions entre l'islam et la société en Europe et plus spécifiquement dans le contexte suisse. Il transmet des compétences sur la diversité de l'islam dans les différents contextes sociétaux. D'un côté, il s'agit d'analyser la situation de l'islam et des musulman-e-s en Europe à partir de théories issues des sciences sociales, de la philosophie ou de la pratique sociale. De l'autre côté, le programme cherche à examiner le développement de la pensée islamique dans le contexte européen à partir d'une autoréflexion de ses traditions de savoirs plurielles.

Le programme peut être complété par un programme d'études secondaires à 30 crédits ECTS. Les étudiant-e-s ont la possibilité de suivre des enseignements donnés à une université externe après accord préalable par écrit du conseiller ou de la conseillère aux études concernant la liste des enseignements qu'il/elle souhaite suivre. Les cours suivis dans une université externe ne doivent pas dépasser l'équivalent d'un module, soit 15 crédits ECTS au maximum. Cela signifie au maximum deux cours et un séminaire ou un cours et deux séminaires.

Le public cible est constitué de personnes possédant un diplôme de Bachelor d'une université suisse (ou jugé équivalent) et s'intéressant aux enjeux et discours ayant trait à l'islam en Europe.

Le diplôme résultant du cursus « Islam et société » oriente les étudiant-e-s vers une large palette d'activités professionnelles, lesquelles sont liées aux compétences d'analyse des phénomènes culturels et religieux complexes dans leur contexte sociétal.

A la suite de leurs études, les titulaires du diplôme MA « Islam et société » peuvent s'orienter vers les domaines professionnels suivants :

- Institutions et administrations publiques
- Secteur des affaires sociales
- Corps diplomatique, partis politiques ou fondations
- Formation des adultes
- Communautés et organisations religieuses
- *Diversity Management* dans le secteur privé
- Secteur de la communication et des médias
- Secteur de la migration et des relations interculturelles
- Organisations de la société civile (ONP)
- Domaine de l'aide au développement
- Collaboration académique et recherche scientifique

2.2 Structure générale du programme

Le programme d'études approfondies « Islam et société » (90 crédits ECTS) prévoit quatre modules à 15 crédits ECTS ainsi qu'un module correspondant à la préparation, la rédaction ainsi qu'à la défense d'un mémoire de Master (30 crédits ECTS).

Chaque module comprend deux unités d'enseignement obligatoires (au moins un séminaire et un cours) et une unité à choix (séminaire ou cours). Les titres exacts des cours et des séminaires rattachés aux modules varient chaque année selon les priorités thématiques et les collaborations avec d'autres branches d'études. Les titres sont annoncés au début de chaque année universitaire dans le répertoire annuel des enseignements proposés.

Les modes d'évaluation sont diversifiés et adaptés aux objectifs pédagogiques de chaque unité d'enseignement : examen écrit, examen oral, travail écrit, présentation en classe, comptes-rendus (de lectures, de cours/conférence suivis), etc. Un travail de séminaire doit en outre être rédigé dans chacun des modules. Pour le module 4, les étudiant-e-s peuvent choisir d'écrire un travail de séminaire prenant la forme d'un compte-rendu de stage. Sur l'ensemble des modules 1, 2 et 3, les étudiant-e-s ont la possibilité de remplacer une seule fois le travail de séminaire par deux unités d'enseignement (cours ou séminaires au choix). Les travaux de séminaire correspondent dans leurs approches aux sujets prioritaires traités dans les séminaires. Enfin, une unité d'enseignement relève du suivi dans le cadre de la rédaction du mémoire de Master. Elle est nommée « Suivi du mémoire de

Master ». Les étudiant-e-s suivent une forme de colloque qu'ils rattachent au module de leur choix (1, 2, 3 ou 4). Cette unité d'enseignement équivaut à 3 crédits ECTS.

Module 1 (15 crédits ECTS)	Module 2 (15 crédits ECTS)	Module 3 (15 crédits ECTS)	Module 4 (15 crédits ECTS)
L'islam dans les contextes sociétaux	L'islam dans les discours philosophiques et théologiques	L'islam dans les réflexions éthiques et normatives	L'islam dans l'action sociale
Examen de Master (30 crédits ECTS)			
Travail écrit et défense orale			

2.3 Conditions d'admission

Seront admis sans conditions préalables ou supplémentaires au programme d'études approfondies « Islam et société » (90 crédits ECTS) les titulaires d'un diplôme de degré Bachelor (branches d'études selon la CRUS) délivré par une université suisse en :

- Anthropologies sociale et culturelle / Ethnologie
- Etudes des civilisations d'Asie centrale
- Histoire
- Histoire de l'art
- Langues, littératures et civilisations orientales
- Langues, littératures et civilisations orientales anciennes
- Philosophie
- Sciences des religions
- Science de l'éducation
- Sciences politiques
- Sociologie
- Théologie
- Travail social et politiques sociales

L'inscription des titulaires d'un Bachelor dans une branche d'études ne figurant pas dans la liste ci-dessus ou d'une université étrangère se fait sur la base de l'analyse de leur dossier. Les conditions pour l'inscription au programme d'études secondaires « Islam et société » à 30 crédits ECTS restent inchangées.

2.4 Titre obtenu

- Master of Arts en Islam et Société / Islam and Society

3. Objectifs de formation

Le programme s'adresse aux étudiant-e-s souhaitant acquérir les qualifications pour comprendre et analyser les différentes réalités quotidiennes des musulman-e-s tout comme le développement des discours islamiques et ce, dans les contextes pluriels européens et suisses. Le diplôme résultant du cursus « Islam et société » oriente les étudiant-e-s vers une large palette d'activités professionnelles, que ce soit dans le domaine théorique ou pratique ; activités professionnelles qui sont liées au thème de la cohabitation dans les sociétés caractérisées par une pluralité culturelle et religieuse.

Les compétences exigées suivent les propositions du cadre de qualification pour le domaine des hautes écoles (nqf.ch-HS). Les objectifs pédagogiques du programme « Islam et société » consistent à transmettre des connaissances pointues sur des phénomènes complexes par rapport à l’islam dans le contexte de sociétés plurielles. Sur la base des études Bachelor, les étudiant-e-s approfondissent leurs connaissances dans différents domaines de savoir touchant à des questions de recherche complexes. Ils et elles savent utiliser ces connaissances pour traiter des questions de recherche de façon scientifique et sont aptes à appliquer ces connaissances à de nouveaux terrains de recherche. En plus, ils et elles maîtrisent différentes approches disciplinaires (herméneutiques, empiriques, analytiques) pouvant être appliquées à leurs questions de recherche. Ils et elles apprennent à suivre les discours scientifiques et à formuler des jugements scientifiques basés sur leurs connaissances et analyses. Pour développer leurs compétences en matière de communication académique, les étudiant-e-s s’entraînent régulièrement à communiquer leurs résultats et ce, tant dans les cercles académiques qu’à l’extérieur de l’Université.

Sur la base des objectifs pédagogiques acquis durant les études, le programme d’études transmet des compétences spécifiques et générales, notamment:

- Analyser des phénomènes complexes en lien avec l’islam et les musulman-e-s dans les contextes européens et suisses sur la base de différentes approches disciplinaires
- Transférer la connaissance existante à de nouveaux contextes en explorant des dynamiques d’interactions entre islam et société dans différents espaces et champs d’action
- Formuler de nouvelles questions de recherche pertinentes dans un champ encore relativement peu exploré
- Élaborer des jugements scientifiques autonomes dans un champ de recherche et de discussion particulièrement controversé et polarisé
- Formuler des résultats scientifiques en tenant compte des standards scientifiques ou, le cas échéant, en tenant compte des attentes de différentes parties prenantes (politiques et sociétales)

4. Début des études et durée des études

Ce programme peut être débuté au semestre d'automne et au semestre de printemps. Pour un-e candidat-e étudiant à plein temps, le programme « Islam et société » peut être accompli en trois semestres.

5. Langue d’études

Le programme de Master « Islam et société » peut être suivi en bilingue (français/allemand). L’octroi de la mention bilingue français/allemand est possible si 36 crédits ECTS au total ont été suivis dans l’autre langue.

6. Organisation générale et description des modules

Master Islam et société		
Programme d'études approfondies - 90 crédits ECTS		
<i>4 modules obligatoires à 15 crédits ECTS et l'examen de Master à 30 crédits ECTS</i>		
Code	<u>Module 1 : L’islam dans les contextes sociétaux</u> L’islam est ici abordé comme une construction sociale façonnée par des interactions entre les individus et les institutions. Le module est	Crédits ECTS : 15

Module	<p>constitué d'enseignements rendant compte des processus de transformation de l'islam dans l'Europe contemporaine et ce, par une analyse des cadres sociétaux tels que les cadres juridiques et politiques. Il s'agit d'examiner différents discours et perceptions ainsi que les configurations de « régimes d'intégration » propres à chaque pays. Une attention particulière est dès lors portée aux musulman-e-s dans leur quotidien. C'est après avoir été familiarisés à des concepts et des méthodes d'analyse des sciences sociales et de l'éthique sociale que les étudiant-e-s élaborent des perspectives répondant à diverses interrogations centrales parmi lesquelles: Comment les acteurs et actrices vivent-ils/elles leur islam et comment leur compréhension de l'islam se développe-t-elle en fonction des contextes ? Quelles sont les attentes formulées vis-à-vis des institutions ? Et comment les institutions, à leur tour, appréhendent-elles les musulman-e-s ? Par quelles configurations les musulman-e-s participent-ils/elles à la vie publique et à ses institutions ? Le module aborde de plus les enjeux liés à la participation citoyenne, au pluralisme ou encore à la société civile. Enfin, c'est dans ce module qu'une réflexion critique est menée quant à la construction des discours (qu'ils soient médiatiques ou scientifiques).</p>	
<i>Unités d'enseignement :</i>		
<i>Cours</i>	<i>Voir répertoire des enseignements annuels</i>	Crédits ECTS : 3
<i>Séminaire</i>	<i>Voir répertoire des enseignements annuels</i>	Crédits ECTS : 3
<i>Cours/Séminaire</i>	<i>Voir répertoire des enseignements annuels</i>	Crédits ECTS : 3
<i>Travail de séminaire</i>		Crédits ECTS : 6
<p><i>Acquis pédagogiques de base:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Renforcement des connaissances des techniques d'enquête analytiques et empiriques pour aborder l'islam et les musulman-e-s dans différents contextes sociétaux</i> - <i>Compétences pour comprendre les formes variées revêtues par l'islam en Europe et en Suisse</i> - <i>Compétences pour comprendre les régimes d'intégration de l'islam en Europe et en Suisse et analyser des situations conflictuelles sur la base d'enquêtes scientifiques</i> - <i>Capacité à analyser les discours sociétaux sur l'islam et à présenter les résultats d'analyse à un public spécialisé et non spécialisé.</i> 		
<p><i>Evaluation :</i></p> <p><i>Les modalités d'évaluation sont fixées par les enseignant-e-s.</i></p>		
Code Module	<p><u><i>Module 2 : L'islam dans les discours philosophiques et théologiques</i></u> Ce module est consacré aux discours philosophiques et théologiques centraux de la pensée musulmane. Les prérequis épistémologiques pour la formation des conceptions religieuses tout comme leurs bases argumentatives seront discutés de manière critique. Dans cette perspective, les conceptions de Dieu et de l'être</p>	Crédits ECTS : 15

	<p>humain, les conceptions de l'au-delà et de la révélation seront abordées à partir de questionnements religio-philosophiques. Par-là s'esquissent des champs de tension entre la tradition et l'innovation, entre la littérarité et l'ouverture herméneutique tout comme entre l'universel et le contextuel. C'est dans ce sens que seront analysés les discours concernant la question de la croyance, du Coran, de la transmission et de la construction de la tradition. En vue d'examiner des phénomènes contemporains, l'accent est aussi porté sur la stabilité des discours durant différentes époques de l'histoire de la pensée musulmane. Enfin, le module prévoit un cours d'introduction à la terminologie arabo-religieuse, cours nécessaire pour comprendre les concepts clefs de la pensée islamique.</p>	
	<i>Unités d'enseignement :</i>	
	<i>Cours</i>	<i>Voir répertoire des enseignements annuels</i> Crédits ECTS : 3
	<i>Séminaire</i>	<i>Voir répertoire des enseignements annuels</i> Crédits ECTS : 3
	<i>Cours/Séminaire</i>	<i>Voir répertoire des enseignements annuels</i> Crédits ECTS : 3
	<i>Travail de séminaire</i>	Crédits ECTS : 6
	<p><i>Acquis pédagogiques de base:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Approfondissement de la compréhension et de l'application des méthodes et concepts pour l'analyse de textes religieux et philosophiques islamiques</i> - <i>Approfondissement de la compréhension des principaux discours philosophiques et théologiques islamiques ainsi que de leurs processus de transformation</i> - <i>Aptitude à expliquer et à appliquer des concepts de la pensée islamique dans le cadre de discussions sociétales liées à l'islam et aux musulman-e-s</i> 	
	<p><i>Evaluation :</i></p> <p><i>Les modalités d'évaluation sont fixées par les enseignant-e-s.</i></p>	
Code Module	<p><u>Module 3 : L'islam dans les réflexions éthiques et normatives</u></p> <p>Ce module traite des réflexions éthiques et normatives dans les manifestations contemporaines de l'islam. Il s'agit de revenir sur leur genèse, leurs interprétations et réceptions. Sur la base de différentes sources scripturaires (les sources primaires comme le Coran et la tradition prophétique mais également la littérature interprétative et les discours philosophico-éthiques), les énonciations de la croyance, les pratiques religieuses et les convictions éthiques seront questionnées à partir de leur contenu normatif. Quels enjeux pratiques et de méthodes se posent au regard des orientations d'actions individuelles et collectives ? Quelles significations les normes revêtent-elles dans l'auto-compréhension religieuse des musulman-e-s et dans leurs sphères de vie ? Quels rôles les approches musulmanes ont-elles dans les réflexions contemporaines au sujet des rapports de genre, des</p>	Crédits ECTS : 15

	questions d'ordre économique et éthico-social ?	
	<i>Unités d'enseignement :</i>	
	<i>Cours</i>	<i>Voir répertoire des enseignements annuels</i> Crédits ECTS : 3
	<i>Séminaire</i>	<i>Voir répertoire des enseignements annuels</i> Crédits ECTS : 3
	<i>Cours/Séminaire</i>	<i>Voir répertoire des enseignements annuels</i> Crédits ECTS : 3
	<i>Travail de séminaire</i>	Crédits ECTS : 6
	<i>Acquis pédagogiques de base:</i> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Approfondissement de la compréhension des discours et des modèles éthiques de la philosophie et de la pensée issus de différents contextes culturels et religieux.</i> - <i>Compétences pour comparer des méthodes en lien avec les processus de construction de normes et de valeurs et pour juger de leur adéquation à différents contextes sociaux</i> - <i>Compréhension des modèles et des discours liés aux enjeux des pluralités normatives et éthiques dans les sociétés plurielles, ainsi que la promotion d'une démarche scientifique autonome.</i> 	
	<i>Evaluation :</i> <i>Les modalités d'évaluation sont fixées par les enseignant-e-s.</i>	
Code Module	<u><i>Module 4 : L'islam dans l'action sociale</i></u> Ce module permet une focalisation sur certaines sphères sociales, en particulier les sphères scolaires et de l'enseignement religieux, les sphères professionnelles, de la santé, du travail social, de la privation de liberté et globalement du vivre-ensemble au niveau local. Comment interagissent les motivations, les idées et les concepts musulmans avec les logiques et mécanismes de régulation spécifiques à chaque sphère ? De quelle manière la religion est-elle présente dans un espace public caractérisé par sa pluralité et sa sécularité ? Comment l'action sociale musulmane répond-elle aux situations spécifiques de différents groupes cibles ? Autant de questionnements qui demandent une approche méthodologique incluant des études de cas, des observations et la participation à des événements par exemple dans le cadre de visites d'observation. Les enseignements sont par ailleurs enrichis d'exemples tirés de situations concrètes et d'interventions de spécialistes de l'action sociale. Un stage facultatif permet aux étudiant-e-s de découvrir des contextes de différents champs professionnels et d'y observer des problématiques concrètes.	Crédits ECTS : 15
	<i>Unités d'enseignement :</i>	
	<i>Cours</i>	<i>Voir répertoire des enseignements annuels</i> Crédits ECTS : 3
	<i>Séminaire</i>	<i>Voir répertoire des enseignements annuels</i> Crédits ECTS : 3

	<i>Cours/Séminaire</i>	<i>Voir répertoire des enseignements annuels</i>	Crédits ECTS : 3
	<i>Travail de séminaire</i>		Crédits ECTS : 6
	<p><i>Acquis pédagogiques de base:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Approfondissement des connaissances de modèles d'action sociale dans les sociétés européennes.</i> - <i>Compétences pour l'analyse de problématiques dans différentes sphères sociales ainsi que des discours musulmans qui en résultent</i> - <i>Compétences pour examiner un problème concret dans le domaine de l'action sociale musulmane et d'articuler une proposition de solution issue d'un raisonnement scientifique indépendant</i> 		
	<p><i>Evaluation :</i></p> <p><i>Les modalités d'évaluation sont fixées par les enseignant-e-s.</i></p>		

6.1. Examen de Master

	<p><u><i>Examen de Master</i></u></p> <p><i>Le mémoire de Master se fonde sur des approches présentées dans le cadre des enseignements du programme. Le sujet est choisi en accord avec le directeur ou la directrice du mémoire.</i></p>	Crédits ECTS : 30
	<p><i>Evaluation :</i></p> <p><i>Le mémoire de Master présente les résultats d'une recherche scientifique indépendante et doit être élaboré selon des principes et une méthodologie scientifique. Le mémoire se fonde sur la connaissance acquise dans le cadre des cours du programme d'études. Il vise à établir une analyse reposant sur un questionnement et sur l'évaluation critique de l'état de la question. Il se présente sous la forme d'un texte structuré. Le mémoire de Master comporte un appareil critique, dont une bibliographie.</i></p> <p><i>Une fois approuvé et noté, le mémoire de Master est présenté par l'étudiant-e dans le cadre d'une soutenance orale. La réussite du travail écrit et de la soutenance permet l'acquisition de 30 crédits ECTS. La note finale du mémoire de Master se compose des notes du travail écrit et de la soutenance. La note du travail écrit compte double.</i></p>	

7. Modalités d'évaluation

7.1. Modalités générales d'évaluation

Validation des crédits

- Les principes généraux liés à la validation des crédits ECTS sont édictés dans le *Règlement du 8 mars 2018 pour l'obtention du bachelor et du master à la Faculté des lettres et des sciences humaines*.
- L'attribution des crédits ECTS – selon le Système Européen de Transfert des Crédits (ECTS) – se base sur les prestations d'études accomplies par les étudiant-e-s dans le cadre des unités d'enseignement. Un crédit correspond à une charge de travail d'environ 30 heures. Les crédits ECTS sont validés uniquement lorsque l'épreuve de l'unité d'enseignement a été évaluée et a été jugée comme réussie.
- Toutes les unités d'enseignement donnent lieu à au moins une prestation d'études évaluée. Les évaluations se font par unité d'enseignement sous la direction de l'enseignant-e concerné-e.
- L'évaluation d'une unité d'enseignement peut s'effectuer sous forme d'un examen écrit, examen oral, travail écrit, présentation orale, travail de groupe, protocoles, etc. Les indications concernant l'évaluation des enseignements, de même que les modalités pour la réalisation et la remise des travaux écrits de séminaire sont données par les enseignant-e-s dans les descriptifs des enseignements.
- Le programme d'études approfondies est considéré comme accompli une fois que les 90 crédits ont été validés. Les crédits exigés dans le cadre d'un module sont pris en compte aussitôt qu'il est attesté que l'étudiant-e a rempli toutes les exigences du module décrit dans le programme d'études.

Crédits des unités d'enseignement:

- Les cours de 2 heures par semaine et par semestre correspondent à 3 crédits ECTS.
- Les séminaires de 2 heures par semaine et par semestre correspondent à 3 crédits ECTS. Ils permettent d'approfondir des thèmes spécifiques et d'acquérir des compétences pratiques. Le type d'enseignement est principalement interactif.
- Les cours ou séminaires bloc correspondent à 3 crédits ECTS.
- Les travaux de séminaire correspondent à 6 crédits ECTS. Ils sont en général rédigés dans le cadre d'un séminaire.
- Les exigences et modalités précises du stage facultatif dans le module 4 sont fixées par les enseignant-e-s du CSIS. Les démarches liées à l'organisation du stage relèvent de la responsabilité des étudiant-e-s. La durée totale du stage doit être équivalente à un minimum de deux semaines à 100%. Un rapport rédigé en fin de stage fait office de travail de séminaire. Le stage et le rapport de stage correspondent à 6 crédits ECTS. Ils remplacent dans ce cas le travail de séminaire du module 4.
- L'unité d'enseignement « Suivi du mémoire de Master » correspond à 3 crédits ECTS et remplace un séminaire ou un cours dans un des modules 1, 2, 3 ou 4.
- Le mémoire de Master correspond à 30 crédits ECTS. Il est réalisé sous la direction d'un-e enseignant-e et fait l'objet d'un encadrement lors d'une activité de préparation du mémoire de Master (Suivi du mémoire de Master). Le mémoire de Master fait l'objet d'une défense orale.

Evaluation des apprentissages

Les principes généraux liés à l'évaluation des apprentissages sont édictés dans le *Règlement du 8 mars 2018 pour l'obtention du bachelor et du master à la Faculté des lettres et des sciences humaines*. Les étudiant-e-s s'inscrivent sur le portail informatique de l'Université en respectant les délais.

Les unités d'enseignement des différents modules sont fixées au début de chaque semestre dans le répertoire annuel des enseignements proposés et les informations sont transmises aux étudiant-e-s.

Chaque unité d'enseignement est évaluée séparément. Les modalités d'évaluation sont différenciées (examen écrit, examen oral, travail écrit, présentation orale, travail de groupe, etc.) et sont en adéquation avec l'enseignement fourni.

Pour les épreuves notées, l'échelle de notation ordinaire se compose des notes entières et des demi-points de 1 à 6, où 6 est la meilleure note. Les notes de 6 à 4 qualifient les épreuves réussies, les notes en dessous de 4 qualifient les épreuves non réussies. Les épreuves qui ne sont pas évaluées par une note font l'objet d'une décision « réussi » ou « échec ».

Chaque unité d'enseignement est évaluée séparément. La note du module résulte de la moyenne arithmétique non arrondie des différentes notes.

7.2. Tentatives, échec et échec définitif

Les modalités d'évaluation (absences, tentatives, etc.) figurent dans le Règlement du 8 mars 2018 pour l'obtention du bachelor et du master à la Faculté des lettres et des sciences humaines.

Une épreuve jugée insuffisante (avec ou sans note) amène à un échec.

Pour les travaux écrits et les travaux de séminaire, les directives sont fixées par les enseignant-e-s et sont communiquées aux étudiant-e-s.

Le suivi de mémoire de Master est considéré comme réussi si la note du travail de Master et la note de la soutenance sont égales ou supérieures à 4.

En cas de résultat insuffisant :

- Pour les travaux écrits (p.ex. protocoles et travaux de séminaire): l'évaluation peut être répétée une fois, sous forme de correction ou sous forme d'une révision complète.
- Pour un examen oral; l'évaluation peut être répétée une fois.
- Pour un examen écrit sur table: l'évaluation peut être répétée une fois.

À noter qu'au sein d'un même module, le fait d'échouer à deux reprises dans une unité d'enseignement, et cela quelle que soit la forme d'évaluation, entraîne un échec définitif au programme d'études. À la suite d'un échec définitif dans le programme d'études approfondies « Islam et société » (90 crédits ECTS), les étudiant-e-s ont la possibilité de poursuivre leur cursus dans le programme d'études secondaire « Islam et société » (30 crédits ECTS).

7.3. Note finale

La note finale du programme d'études approfondies, exceptée celle de l'examen de Master, est constituée de la moyenne non pondérée de toutes les moyennes des modules validés (60 crédits ECTS).

La note de l'examen de Master résulte de la moyenne des notes attribuées au travail de Master et à la soutenance. La note du travail de Master compte double.